

UNE ELITE MALSAINE : A PROPOS DES « CONFIDENCES » DE SON EXCELLENCE, HENRI LOPÈS, il y a vingt ans, les yeux dans les yeux

En août 1999, après la lecture de cette interview (in *Africa International*, juillet-août 1999) assumée de Monsieur **Henri LOPÈS**, ministre-carriériste, prédécesseur de Monsieur **Rodolphe ADADA** à l'ambassade du Congo en France où il est resté près de vingt ans, interview dont nous joignons la copie ci-dessous, nous lui avons alors formellement adressé, par voie postale, cette réflexion évidemment demeurée sans suite à ce jour. Elle a été diffusée par quelques sites congolais treize ans plus tard, en 2012.

Chacun se fera son idée sur le profil et le sérieux de notre élite, son hypocrisie et sa démagogie, ses comportements, ses inconséquences. Ceux-là, censés guider et inspirer les plus jeunes, s'en moquent éperdument et sont en réalité foncièrement accrochés à leurs petits intérêts.

Personne ne peut croire un seul instant que les incurables pathologies de Sassou-Nguesso et son perpétuel système datent de son retour criminel au pouvoir en 1997 ! Personne ne peut douter que Monsieur **Henri LOPÈS** et d'autres ne soient au courant des crimes humains massifs de son acolyte Sassou-Nguesso, du pillage industriel mis en place au Congo et mis en évidence presque chaque trimestre par des organismes et médias internationaux sérieux ! Personne n'est sourd ou aveugle de la misère indescriptible aujourd'hui vécue par l'écrasante majorité des couches sociales congolaises ! Et pourtant, eux, ils se la coulent douce, pour ne pas dire qu'ils s'en frottent les mains, puisque le silence à ces différents égards est de carpe et d'or, pour lui et toute la bande des thuriféraires de l'icône nationale du crime et du pillage !

Lui, Monsieur **LOPÈS** précisément, ancien ministre de l'Éducation nationale notamment, auteur de « *Les charognards* », défenseur bec et ongles de Sassou-Nguesso comme on le lira dans l'interview ci-jointe, flingueur de la démagogie politique dans « *Tribaliques* », lui qui s'est autorisé des prises de position assumées comme celles exprimées dans l'interview sus-citée, ne peut pas persister à se cloîtrer dans ce silence insupportable, au moment où la famille et les proches du despote ont, de façon décomplexée, transformé le Trésor public congolais en une bananeraie familiale et que les étudiants congolais, partout, localement et à l'étranger, cumulent de dizaines de mois de retard, au détriment de leur avenir, celui de leur famille et du pays...

Il est temps qu'une partie de l'élite se démarque ouvertement et solennellement de ces « charognards », autant en les mettant publiquement et historiquement devant leurs responsabilités, qu'en adoptant activement une stratégie contraire, pour ne pas que nous soyons confondus, aujourd'hui et demain, par les observateurs et les générations futures.

En attendant de vous livrer, au moins de **septembre prochain**, notre réflexion sur « *CETTE ÉLITE QUI A FAIT LE CHOIX DE L'OPPROBRE, DE L'AUTOCRATIE, DU CRIME ... ET DE L'ÉGOISME* », et surtout de notre « *APPEL À L'ÉLITE...* » le 24 octobre 2019 qui, nous l'espérons, sera et devra être le point de départ sérieux et profond du **BILAN** des actions des patriotes et des démocrates Congolais depuis vingt-deux ans, en vue d'une **STRATÉGIE CONSÉQUENTE ET DYNAMIQUE** contre le pouvoir illégal, despotique et criminel établi au Congo depuis 1997, et ses soutiens, nous vous invitons à la lecture de cette réflexion

Vivement le **TEMPS, LE GÉNIE ET L'ACTION DE L'ÉLITE PATRIOTE ET DÉMOCRATE** au service du Congo, en commençant par dénoncer cette « *Élite malsaine...* »

Les observateurs de la vie politique congolaise, des comportements de son élite notamment, auront difficilement évité le tournis à la lecture des « *Confidences d'un ambassadeur, écrivain de renom et homme de culture, Henri Lopès* », livrées par le mensuel *Africa International* (n° 326, d'août 1999). Car, et c'est un truisme de le dire, Henri Lopès n'est en effet pas n'importe qui, pour les Congolais essentiellement. Pour le commun de ceux-ci, c'est indiscutablement l'homme qui a fait une carrière gouvernementale, puisque membre inamovible des différents gouvernements dans les trois régimes militaires (sous Ngouabi, Yhombi et Sassou) du parti unique en y occupant maints postes, dont celui très prestigieux de *primus inter pares*. Pour nous qui, très tôt, avons choisi « les lettres » comme voie future

d'épanouissement et d'expression, l'auteur de « *Tribaliques* », de « *Sans tam-tam* » et du « *Pleurer-rire* », à ce moment, était le rêve, l'idéal, bref, le symbole du savoir littéraire, tant l'écriture, les histoires et les nouvelles par lui publiées étaient fabuleuses et envoûtantes. Homme politique, écrivain, haut fonctionnaire, Henri Lopès, aujourd'hui ambassadeur, aura été (ou est) tout cela dans la durée qui en fait, forcément, un homme d'expérience. Difficile il apparaissait a priori, avec ce profil, de ne pas lui prêter attention, ou mieux, de la hauteur, un minimum d'objectivité, de sens de discernement et de probité dans les graves événements du Congo-Brazzaville.

Rien de tout cela n'y a été. La lecture des précitées « *Confidences...* » apparaît, a posteriori, plutôt crucifiante. Sur toute la ligne, l'homme confirme l'image de l'écrasante majorité des hommes politiques congolais. S'y mêlent : contradictions, mesquineries, affirmations contestables à travers lesquelles il défie délibérément l'objectivité, le discernement et le bon sens, et contraint à douter tant de sa probité intellectuelle que de son sens national et démocratique.

D'entrée de jeu, l'« *homme ...qui n'a pas d'ambition politique* », peut-être pour avoir, à fleur d'âge, épuisé toutes les fonctions politiques, sauf la suprême, surprend par sa déclaration à rendre « *service ...au Congo* » et ses funestes prises de partie ! Si l'on convient qu'un Etat, objectivement et essentiellement, n'existe que par son peuple dont le vœu, rationnellement, s'exprime par le vote, l'affirmation de cet « *homme de culture* » met mal à l'aise car, jusqu'à preuve du contraire, l'expression profonde et majoritaire congolaise, solennellement scellée en 1992, n'a jamais réhabilité son « *discret ami* » et « *président* » à qui elle assena la sanction la plus sévère des présidents africains de l'ère monopartite : aucune chance au deuxième tour. Si donc le Congo, selon le principe aujourd'hui universellement admis, a dit non à Sassou, et que « *l'homme de culture* » au contraire lui dit oui, il est évident qu'on ne parle pas du même Congo. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que persiste en l'homme la culture monopartite et marxiste dans laquelle, de façon endémique, se confondait malencontreusement, désirs et réalités : le Congo, selon lui, s'apparente à Sassou et, c'est en réalité ce dernier qu'il sert et non le Congo réel. Le reste de l'interview le confirme d'ailleurs et, de cet intellectuel qui se reconnaît « *...une expérience marxiste* » tout en la reléguant sans convaincre au passé, il ne faut pas s'en étonner : l'une des confusions majeures des marxistes, avec le culte inouï de la personnalité, c'est la réduction de la nation au chef, évangile personnifié. « *Il y'a eu ma rencontre et de longs entretiens avec le président. Voilà comment j'ai accepté ma mission* », souligne le diplomate. Ce qui précède et les prises de position qui suivent éclairent sur le contenu de cette mission, qui semble rejoindre celle de bon nombre d'autres sur le marché parisien de faiseurs et mercenaires d'images. Lui s'y prend **par tous les moyens**.

Que d'affirmations contestables ! « *Nos dirigeants, jusque dans les années 1980 n'ont pas fait fortune* » ! ou que « *jusqu'en 1992, il n'y a plus eu de milice, même au temps du parti unique* » ! Cela s'appelle, Son excellence le sait, de la mythomanie. Le rapport de la « *Commission des biens mal acquis* » de la conférence nationale n'aura été que politicien ? Le rapport d'un journal parisien (*E.D.J.*, du 22 au 28 mai 1997) sur les présidents africains milliardaires, où un éminent dirigeant congolais aurait disposé d'au moins 1,2 milliard ff. rien que dans les banques occidentales ne serait que mauvaise propagande ! Les entrepreneurs-écran, ou milliardaires congolais de l'ère monopartite, dont un, bien connu des Congolais, mis en examen en 1997, ne constituent-ils que de la fiction ? Depuis le retour du régime « *irréprochable* », curieusement, ces affaires judiciaires ont été simplement oubliées et remplacées par d'autres, plus urgentes, démontrant ainsi le retour de la justice politique, pour ceux qui seraient tentés d'en douter.

En outre, les Congolais qui croient, comme Son excellence, à l'existence d'un multipartisme réel et fonctionnel au Congo, ne sont pas nombreux, quand on sait que ceux qui animent les grands partis par lui nommés, formellement révoqués par les responsables en exil, sont, comme le général de Brazzaville, des présidents usurpateurs, nés à l'occasion de la « *saison des auto-proclamations au Congo* ». Enfin, l'observation de la vie politique congolaise ne va pas dans le sens de son propos, les représentants desdits partis étant

d'ailleurs associés à l'action gouvernementale. Le rapport d'une mission du Sénat français (cité *infra*), qui est à différents égards favorable au régime de Brazzaville, pour des raisons évidentes, ne reconnaît-il cependant pas qu' « *il n'existe... pas, sur les trois années à venir, de contre-pouvoir à l'autorité du chef de l'Etat* »(p.34). Comme s'il pouvait en aller autrement !

Combien de Congolais suivront Son excellence dans l'affirmation de l'absence de milice « *au temps du parti unique* » ! La très célèbre « *Milice populaire* » qui, à Brazzaville notamment, s'est caractérisée par l'arrestation essentiellement des femmes la nuit et d'autres excès bien souvent étouffés en raison du contexte politique, n'aura également été qu'un mauvais rêve collectif jusqu'en 1990, date de la dépolitisation décretale de l'armée ! C'est ici le « *coup de génie* » des autorités militaires monopartites : la question militaire est la seule qui ne fut pas abordée à la conférence nationale. Alors que tout le système jusque-là reposait sur l'armée, que celle-ci a participé à tous les complots et autres basses besognes, on a fait croire, par une apparente et astucieuse ouverture de l'armée au nouveau courant, que celle-ci était neutre et que, par décret, elle était devenue apolitique. Le bouillant Chef d'Etat Major d'alors s'opposa farouchement au traitement par la conférence nationale des problèmes de l'armée qui devrait pourtant resurgir moins d'un an après (janvier 1992) sur la scène politique en demandant la révocation du Premier ministre issu de la Conf. nationale, parce que celui-ci, justement, avait voulu, « *réformer l'armée* » comme le dit Son excellence. Est-il besoin de rappeler à ce dernier que le président élu n'eut aucun droit de grâce ! Que la crise pour les appétits partisans est née moins d'un mois après l'investiture du président élu, et que le premier gouvernement de l'ère démocratique est renversé avant d'avoir fait adopter un seul texte législatif, 48 h après l'ouverture de la première session de la première assemblée démocratique, au motif fallacieux et peu convaincant en droit, selon lequel, « *le président aurait procédé à certaines nominations par fax* » ! La « *réforme de l'armée* », Son excellence s'il vous plaît, dans la Constitution congolaise alors en vigueur, comme dans tout pays sérieux, relevait non plus de la volonté du chef seul comme par le passé, mais de la loi (art.104); et, de l'investiture du président le 31 août 1992 jusqu'en juin 1993, soit neuf mois durant, le Congo n'avait toujours adopté aucune loi, même pas la loi budgétaire, puisqu'ayant inauguré la démocratie par « *la crise* ». Le pouvoir d'« *ordonnances* » qui aurait pu suppléer à ce genre de difficultés, il faut le préciser, en raison des abus qu'il a accusés sous l'ancien régime, n'avait pas été constitutionnellement reconduit. Logiquement, comme cela a été le cas pour le premier ministre de la transition dans cette affaire de l'armée, il ressort qu'il était question de créer la crise, avant que ne revienne à l'ordre du jour cette « *réforme* ». Sauf réflexion politicienne, on ne voit pas à quel moment aurait pu s'opérer cette réforme. Le dernier président de l'ère monopartite étant grillé, il fallait relayer la conservation du régime, plus que jamais militaire, à l'astucieux C.E.M.G. qui, de façon subtile, devrait maîtriser ou reconquérir la situation, sans y réussir toutefois. Le dernier C.E.M.G. du parti unique, reconduit sous l'ère multipartite, leader du *Mouvement pour la réconciliation congolaise* après sa révocation en juillet 1993, auteur de l'équivoque « *Temps du devoir* », légaliste et républicain autoproclamé, mais défenseur de la désobéissance armée sous un régime élu mais dictatorial selon lui, alors que la Constitution prohibait toute insurrection armée, a, depuis, curieusement oublié son sens du devoir, avec le retour sanglant de l'ancien régime dont l'exercice tyrannique du pouvoir ne souffre pourtant d'aucune équivoque. Mieux, il a, notamment, honoré de sa présence, l'investiture de certains maires nommés par le régime « *idoine* ». Quelle coïncidence ! Sans doute, sur cette affaire, peut-on écrire, comme *Les rapports du Sénat français (n°376, 1997-1998)*, qui soit dit en passant soutient sans ambages le régime actuel de Brazzaville en raison « *des intérêts économiques importants* »(p.52), que « *le nouveau président se trouvait dans une position vulnérable avec une majorité fondée sur l'alliance fragile entre le parti présidentiel et le P.C.T. et une armée dominée par les cadres du nord traditionnellement attachés à M. Sassou-Nguesso. Il chercha dès lors à former des milices dans sa région natale, sans peser les graves conséquences de cette initiative, appelée à servir d'exemple pour ses adversaires politiques* »(p.28). Outre effectivement qu'un réflexe de survie pour le pouvoir nouveau et dépourvu d'armée pouvait expliquer le recours aux moyens informels et de fortune (sous réserve de la normalisation toutefois, la tempête passée),

comme il en va de tout être dans l'instinct de survie, devant la rage de retour aux affaires par tous les moyens de l'ancien pouvoir (1997 en est la preuve magistrale), le rapport ignore tout de même que « les cobras », composés essentiellement des anciennes « milice populaire » et garde présidentielle, ainsi que d'autres officiers supérieurs (dont justement le très célèbre et éternel patron de ladite milice populaire, devenu maître de l'UJSC vers la fin du régime monopartite) qui avaient préféré demeurer auprès du président battu (parti en emportant tout l'arsenal militaire de sa présidence), constituent la première milice de l'ère démocratique. Son Excellence l'avait peut-être oublié en raison d'un long séjour à l'Unesco. Un chercheur, dans une étude assez équivoque (*Milices politiques et bandes armées à Brazzaville, C.E.R.I.*, n°13, p.9) souligne, à propos des « ninjas », que « l'embryon de cette milice émergea ...[dès] novembre 1992 », c'est à dire à peine deux mois après l'investiture du nouveau président, même si, pour des raisons qui lui sont propres, il dira et écrira le contraire auprès des médias, dans la foulée de l'éclatement des événements de juin 1997. Il n'est pas évident de dire, objectivement, que la première milice est présidentielle, et la thèse contraire relève tout simplement de la mauvaise foi et d'une intention manipulatrice et justificative de ce qui aujourd'hui est bien édifiant à cet égard : le coup d'état que devait condamner, sans tergiverser, tout esprit légaliste et tout démocrate.

S'il faut, à notre avis, reprocher au régime élu et renversé sa profonde défaillance à sécuriser la population, et prévenir les crises, on ne saurait renverser les responsabilités face à ceux dont l'intention délibérée était de revenir par tous les moyens au pouvoir. Pour divers autres dérapages, ne pouvait trancher que la justice et elle seule, qui jusque-là d'ailleurs n'avait montré aucune soumission bien au contraire, et non les lance-roquettes. De toutes façons, des aveux sans équivoque existent aujourd'hui : « *C'était il y a quatre ans [en 1993] au temps du président Lissouba, Denis Sassou m'a confié la charge d'organiser clandestinement la résistance* », clame un éminent membre du gouvernement illégitime (*Figaro*, 21/10/97, p.4), qui continue d'ailleurs son propos en ces termes : « *Nous nous sommes aperçus que nous n'avions plus que 700 cartouches. Tout le monde s'est mis à avoir des sueurs froides. Nous avons réfléchi. Le général a alors décrété un cessez-le-feu unilatéral* ». Lesquels, alors, « *ont refusé de faire la paix à Brazzaville* », le président renversé ayant d'ailleurs le premier signé l'acte de paix de Libreville, le 28 septembre 1997. De quel côté se trouve « *la bonne foi* » et les « *attitudes barbares* » ? Faut-il rappeler que les premières autorités locales pourchassées ou liquidées l'ont été par les milices du général à la conquête des provinces, dans « les plateaux », « la sangha » et « la cuvette ». Au moins le général est honnête à cet égard : « *Au cœur même du conflit, je n'ai pas hésité à tirer sur Owando parce qu'il me fallait prendre cette ville, même si c'est un peu chez moi* » (*Jeune Afrique*, n°1980-1981, p.21).

Il faut, par ailleurs, être de culture monopartite et marxiste pour croire aux vertus d'un « forum national » sélectionné par un petit clan, alors qu'avaient déjà été instituées dans le pays des instances élues mais renversées. Pourquoi ignorer les représentants élus au profit de ceux nommés, si ce n'est pas dans l'esprit de maîtriser le débat comme à la bonne heure du monopartisme ! La preuve : le forum n'a rien remis en cause de l'essentiel des décisions d'Oyo, confirmant ainsi le rôle de chambre d'enregistrement de ce forum . La liquidation de la Constitution, expression suprême de la volonté générale d'une nation , dont les grandes lignes ont été fixées par la conférence nationale, adoptée par 96% des congolais, fut confirmée au profit d'un acte fondamental, de sinistre réputation dans l'histoire politique de ce pays, octroyé par le général putschiste seul, le 24 octobre 1997 , c'est à dire quelques jours après le renversement du régime démocratique. En droit, et en démocratie, il n'y a pas plus grande illégalité, sauf, bien sûr, pour les marxistes qui réduisent la Constitution à un banal élément de la superstructure.

Il est, ensuite, surprenant que Son excellence se rappelle « *des crimes qui sont encore aujourd'hui mal élucidés* », commis en 1965, mais devienne amnésique sur le massacre d'Ikongono commis par blindés et transall en 1988 , et surtout sur le récent rapport accablant de la F.I.D.H. qui fait état de massacres de milliers de civils, essentiellement par la coalition des cobras et militaires angolais et tchadiens.

C'est finalement verser dans ce qu'on appellera pas autrement que le débat sur le sexe des anges qu'insinuer les services rendus sur la place publique. A Lissouba, Son excellence se rappelle « *lui avoir indiqué un poste qui se libérait à l'Unesco et être intervenu en sa faveur* » ! Voilà ! C'est cela la dignité congolaise ! L'ère démocratique au Congo a révélé beaucoup de ces mesquineries : nombreux membres de l'élite ont dit aux médias, notamment, qu'ils avaient pourtant logé, ou invité à manger tel autre à l'étranger quand il venait d'arriver, ou que tel autre a loué chez son parent et doit une mensualité ! Comme quoi, politique et dignité au Congo font très mauvais ménage. On ne peut ne pas, suite à ces basses confidences, s'interroger sur le canal qui a permis à Son excellence lui-même d'accéder à la fonction publique internationale notamment, ni sur ses mérites propres auxquels n'obéirait pas celui qu'il dénigre sans état d'âme ! C'est dommage, très dommage.

La référence à une séquence de l'histoire française (1815-1870) est, par ailleurs, curieuse puisqu'insaisissable, au regard des événements du Congo-Brazzaville. Son excellence veut-il penser à la Révolution très limitée de 1830 qui consacra définitivement la fin de l' ' Ancien régime, alors que lui participe à la résurrection de l' Ancien régime congolais ? A la Révolution de 1848 qui marque la victoire des idées individualistes et bourgeoises, quand bien même il n'y a aucun débat d'idées au Congo, tout se réduisant à la force brute ! Ou pense-t-il au coup d'Etat du prince-président Napoléon de décembre 1851, mais comme protecteur armé de l'ordre issu de la Révolution, alors que le général de Brazzaville, une fois de plus, ressuscite l'ordre ancien ? Rien de tout cela, de la lecture des cinq régimes de cette époque en tout cas, n'éclaire véritablement, ou ne va dans le sens du choix de Son excellence. De la guerre même ou « *culture de guerre* » au Congo, pratiquement tous les observateurs ont relativisé. « *Il n'y a pratiquement pas d'antagonisme entre les groupes ethniques, les communautés ou les régions* » et que « *la violence est largement le résultat d'un conflit entre les leaders dont les ambitions ne connaissent ni limite ni décence* », disait déjà en 1997, après d'autres, Mohammed Shanoun, le représentant spécial de O.U.A. et de l'O.N.U. (**Marchés tropicaux**, 3 octobre 1997). En fait, on est frappé par le refus du diplomate à caractériser le cas congolais de coup d'Etat, le plus sanglant de l'histoire du Congo, alors que le général lui-même, après les perfides déclarations du 5 juin 1997, n'en faisait plus un secret, quelques jours après : « *Nous contrôlons les trois-quarts de la capitale. Nous contrôlons aussi une grande partie de l'armée, de la police, de l'intendance, de l'état major de la gendarmerie* » (**La croix**, 14/06/1997) et que « *demain nous prendrons l'autre moitié de la capitale* » (**E.D.J.**, 12/06/1997). Rien à voir avec la thèse originelle de la légitime défense.

La référence historique française la plus éloquente, et même plus récente, au regard des événements du Congo, me semble être celle de juillet 1940 à octobre 1945, plus connue sous le nom de régime de Vichy où, comme on le sait, un maréchal pactisa avec la force armée étrangère, au mépris des intérêts nationaux et de l'ordre légal. Parce que le choix du maréchal bafouait l'ordre légal, quasiment toute l'élite politique et intellectuelle s'accorde à dire que Vichy n'a jamais été la France et déclare nulles et de nul effet les décisions usurpées, bien que le régime ait eu une origine démocratique. Au Congo, il n'est un secret pour personne, un citoyen de peu de scrupules, au-delà des controverses subjectives et digressives des Congolais pour tel ou tel leader, a délibérément foudroyé la démocratie congolaise, avec notamment l'aide des armées africaines les plus endurcies en guerre. La Constitution congolaise du 15 mars 1992, démocratiquement adoptée à 96%, qui a précédé Lissouba, que le général lui-même avait demandé de voter en 1992 et soutient (hypocritement alors) dans son ouvrage (**Le manguier, le fleuve et la souris**, Ed. J.C. Lattès, 1997, p.117), a été enterrée par un citoyen depuis son village. A ce que l'on sache, ni la Constitution, ni le parlement, ni la cour suprême et autres pouvoirs locaux, institutions aujourd'hui renversées, n'avaient jamais agressé « le général assoupi » ! Il faudra bien, un jour, expliquer la formule qui mène de la prétendue agression à la prise militaire d'un pouvoir perdu par les urnes. Il est, à cet égard, renversant et insultant d'entendre « *l'homme de culture* » congolais soutenir que « *Nos conditions ne sont pas excessives...Ils doivent reconnaître les institutions et renoncer aux armes* » ! Et que par ailleurs « *Nous devons faire confiance aux institutions démocratiques* » ! Autrement dit, il faut légitimer le coup d'Etat, passer l'éponge sur les milliers de morts congolais victimes de la

soif de pouvoir d'un individu ! Quelle audace ! Quel mépris pour le peuple, qui d'ailleurs n'a pas de place dans le discours de cet homme politique. Dans le contexte où l'élite politique et intellectuelle française, Wole Soyinka, ont dit non, l'homme de culture congolais dit oui ! Il est vrai que le nigérian et lui n'ont pas le même cursus, le congolais ayant longtemps exercé dans une dictature militaire et marxiste.

A Son excellence, quelques leçons s'imposent. Si Lissouba vous a, semble t-il, « *déçu* », vous cependant vous nous tuez. Il faut que l'élite congolaise apprenne à distinguer entre l'amitié, l'inimitié, les services rendus et les intérêts supérieurs de la nation. Le Congo ce n'est ni Sassou, ni Lissouba ou autres leaders. Nous étions objectivement sortis du système odieux de « président-constitution-institutions ». Le 17 octobre 1997 particulièrement marque le retour de ce système pervers où un individu impose sa volonté à l'ensemble de la population, avant de la soumettre symboliquement à un vote bidon. Devant des événements aussi graves et tragiques que ceux du Congo-Brazzaville, où des milliers de personnes y ont laissé leur vie, où des familles entières sont décimées ou humiliées bien souvent par des militaires étrangers (angolais et tchadiens) ou de génocidaires avérés (rwandais), rien n'est plus grave et irresponsable que de s'enfermer dans un alignement obscur comme vous en faites la démonstration. L'historien de formation que vous êtes devrait pourtant se rendre compte que la vérité finit par s'imposer dans ce genre d'événements. Qui croira, comme vous, que « *l'état de corruption* », ce cancer mondial, sous réserve qu'il soit en l'occurrence établi, justifie un coup d'Etat sanglant ? Qui convaincra que juin 1997 n'a pas été un diabolique et monstrueux coup d'Etat ? Que le régime qui en est issu est démocratique comme vous le dites ? Que le général de Brazzaville représente les Congolais par un mécanisme autre que métaphysique ? Que les élections susceptibles d'y être organisées ne seront pas autre chose qu'une vaste et honteuse mascarade puisque, de toute façon, invalides en droit et en démocratie, étant organisées par des organes qui n'en ont pas compétence et selon une procédure viciée ? En tout état de cause, ce n'est pas « *l'état de corruption* » qui est à l'origine de milliers de morts, de milliers de réfugiés ou du séjour prolongé de nos compatriotes dans les forêts, mais bel et bien la tyrannie. Bref, une élite congolaise saine ne manquera pas un jour de faire sienne la position française de 1945 : si le droit et la démocratie doivent reprendre droit de cité au Congo, et on ne voit pas comment il en sera autrement, le régime congolais issu du coup d'Etat de juin 1997, régime de la honte, de l'humiliation et de sang, finira par être déclaré nul et de nul effet, avec son arsenal de textes et accords illégaux. Un bilan, non plus avec les politiques, mais avec les organisations civiles des pays intéressés, s'imposera sur ces fameuses « *relations d'amitié et de franchise* » où on dit « *oui* » à qui les Congolais ont dit « *non* », et où on se « *réjouit* » de l'intervention de l'armée angolaise au Congo pour y installer une dictature sanguinaire et nauséabonde. Oh ! On voit déjà, pour Son excellence, l'invocation de l'argument selon lequel « *mon statut de diplomate ne me permet pas toute liberté de parole que je souhaitais* ». Vous n'étiez cependant pas obligé de cracher sur l'expression suprême de la volonté générale congolaise. Qui vivra verra...

Félix BANKOUNDA-MPELE
Universitaire

Juriste et politiste,

Dans le même sens, et pour compléter la réflexion :

1.« Un général pas comme les autres? A propos de 'Congo. Le temps du devoir' du général Mokoko », in *Politique Africaine*, 1996, numéro 63, pp.150-151 et Journal (congolais) Le Temps, numéro 48, du 28 août 1996, p.11

2« Une élite malsaine : à propos des 'confidences de son Excellence » Henri Lopès, septembre 1999

3« Autopsie d'une interview : réponse à Pierre Eboundit », en ligne, février 2010

4« Jusqu'où ira l'élite 'mercenarisée au Congo? Curiosités politico-juridiques du Ministre Okiemy», mai 2012

5« Le sentiment régional...n'existe pas : réponse aux adeptes de la scission », juillet 2012

6« Une élite politique congolaise : du sempiternel tango politique à l'imbroglio et la disgrâce », août 2013, en ligne,

7« L'aveu : les propos édifiants de Kignoumbi-kia-Mbougou », août 2012

8« Passe-passe constitutionnel en Afrique : au Congo-Brazzaville, politiques et juristes ne savent plus à quel droit se vouer », octobre 2014, en ligne.

9« La résurrection de l'éthique de circonstance au Congo : à propos de la 'Lettre ouverte au président' de Charles.-Zacharie. Bowao », 27 janvier 2015

10« Dans l'engrenage du tango politique : l'ambiguë et obscure 'Lettre citoyenne' de Martin Mbéri », mars 2015 ; suivi de « Tango politique endémique : Martin Mbéri rejoint l'église du prophète-colonel Innocent Peya », janvier 2016

11. « Défis de Sassou-Nguesso : Réponse à Lucien Pambou », mai 2016

12. Lucien le sceptique, Saint-Thomas ressuscité ? Réponse HD à Monsieur Pambou », mai 2016

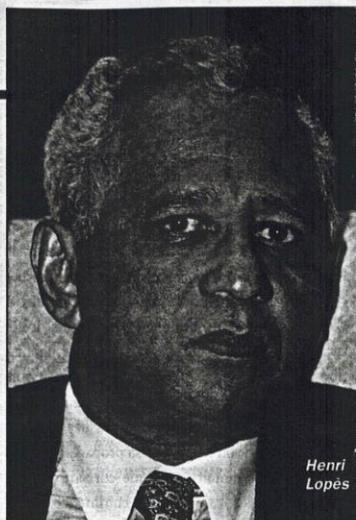
Paris, 13 septembre 1999

Écrivain de renom et homme de culture, Henri Lopès représente à Paris, désormais, un pays qui n'en finit pas de saigner.

Congo-Brazzaville

Confidences d'un ambassadeur

PROPOS RECUEILLIS PAR RACHID NDIAYE



Henri Lopès

C'est en octobre dernier que l'ancien premier ministre (1973-1975) et ancien directeur général adjoint pour l'Afrique à l'Unesco a été nommé ambassadeur du Congo à Paris. Comme il était retiré des affaires politiques de son pays, sa nomination a suscité de nombreux commentaires, résumés par notre première question:

■ **Africa International: Avez-vous été récompensé pour votre amitié discrète avec le président Sassou Nguesso, même lors de sa traversée du désert, ou pour votre appartenance à une sphère d'influence française ?**

Henri Lopès : Un peu des deux peut-être, je ne peux pas me mettre à la place de ceux qui m'ont choisi. J'ai surtout vu ce qu'un homme comme moi, qui n'a pas d'ambition politique, peut apporter à son pays. C'est une mission que j'espère limitée dans le temps. Je n'avais pas le droit de me dérober à un service à rendre au Congo, ce n'est pas un problème de carrière.

■ **Dans un droit de réponse à un journal, vous avez précisé que vous n'avez fait la cour à personne pour avoir ce poste...**

H.L. : Vous savez, les parents ne racontent pas toujours aux enfants l'histoire de l'amour qui est né entre eux. Ce que je peux vous dire, c'est que mon désir était de me concentrer sur mon travail de romancier qui est aussi pour moi une contribution à la construction nationale. Puis le ministre des affaires étrangères, Rodolphe Adada, m'a contacté. Nous nous sommes vus à plusieurs reprises, il a fait preuve de persévérance. Ensuite, il y a eu ma rencontre et de longs entretiens avec le président. Voilà comment j'ai accepté ma mission.

Les relations Congo-France sont dominées par les relations «personnelles» Chirac-Sassou; l'informel ne prend-il pas le pas sur le diplomate que vous êtes ?

H.L. : Cette réalité existe, mais enfin, le président Jacques Chirac avait aussi de bonnes relations avec le président Pascal Lissouba du temps où celui-ci était au pouvoir alors qu'à l'inverse, il n'y avait plus de relations entre Chirac et le président Sassou lorsque celui-ci était installé à Paris. La raison d'État l'a emporté. Bien sûr, en 1997, avec le retour de Sassou aux affaires, ces bonnes relations ont facilité les choses, mais ce n'est pas qu'une affaire d'individus. Le gouvernement français veille à ces relations d'amitié et de franchise. Cela suppose un dialogue permanent, je ne m'en plains pas.

■ **En France, les officiels souhaitent une négociation avec l'opposition extérieure, alors que le gouvernement congolais pose comme condition l'exclusion de ceux qui auraient commis des crimes de sang...**

H.L. : Le gouvernement français est respectueux de notre souveraineté nationale, mais ne nous a pas caché, en effet, son souhait de nous voir parvenir à une ouverture avec l'opposition en exil, que d'ailleurs de notre côté, nous n'avons jamais refusée. Je voudrais rappeler qu'à l'heure actuelle, aucun parti politique n'est interdit au Congo, pas même l'Upads de l'ancien président Pascal Lissouba. Le parti de Bernard Kolelas (le Mcddi) a également son représentant au gouvernement. C'était l'esprit du Forum de transition de janvier 1998 qui était justement de permettre le plus de dialogue possible. Malgré cela, certains exilés mènent une action de lutte armée pour reconquérir le pouvoir. La position du gouvernement est de proposer la discussion, y

compris avec ceux qui sont armés. Il est arrivé que notre bonne volonté se heurte à des attitudes barbares, comme contre des membres du clergé et du conseil oecuménique des églises. Certains y ont même laissé leur vie (le 18 novembre dernier) alors qu'ils prônaient le dialogue et que le gouvernement leur en avait donné les moyens. C'est vrai aussi que le gouvernement a des réticences à discuter avec des individus dont il doute de la bonne foi et qui ont refusé de faire la paix à Brazzaville. Maintenant ils prétendent être des adeptes du dialogue. Nos conditions ne sont pas excessives. Il faut juste qu'ils prennent acte de la situation, il y a au Congo un gouvernement de transition qui est tenu à un calendrier, ils doivent reconnaître les institutions et renoncer aux armes. Pour le reste, on peut discuter.

■ **Vous qui avez participé au «gouvernement révolutionnaire» des années 1970, quel parallèle faites-vous avec la violence d'aujourd'hui ?**

H.L. : Les gens croyaient que les Congolais n'avaient pas de culture de guerre. Je me souviens que quand je mettais les Congolais en garde contre la «libanisation» de notre pays ou sa «yougoslavisation», on me répondait qu'au Congo, nous n'avons pas de Serbes. Aujourd'hui, c'est la triste réalité; nous sommes en train de vivre ce que les autres peuples ont vécu : le sang, les morts l'incompréhension... N'oublions pas que la France a été en guerre durant tout le 19^e siècle, de 1815 à 1870.

Si je voulais polémique, je dirais qu'en 1963, après la chute du président Fulbert Youlou, j'étais encore étudiant, un de nos aînés nommé Premier ministre, Pascal Lissouba, a été le premier à créer les milices populaires, les JMNR. Ces milices ont causé des dégâts, il

ya eu des crimes qui sont encore aujourd'hui mal élucidés. Je pense à l'assassinat du procureur Lazare Matsocota, à celui du président de la cour suprême, André Pouabou, et à Anselme Massouémé, directeur de l'information, qui restent marqués dans la mémoire des Congolais. Lorsque, en 1968, Marien Ngouabi arrive au pouvoir, c'est pour lutter contre les exactions de ces milices qui seront plus tard intégrées dans l'armée. Jusqu'en 1992, il n'y a plus eu de milice, même au temps du parti unique, des hommes comme Ange Diawara (commandant de la défense civile tué en 1973) sont devenus des militaires disciplinés. En 1992, nous avons élu un président qui trouve plus simple de recréer une milice que de réformer l'armée. Les «aubevillois», les «cocoyes» et l'effet d'entraînement ont suivi les «Ninjas», les «Cobras»...
Que retenez-vous de votre ministère, durant cette période de transe ?

■ H.L. : Je retiens que nous avons une expérience marxiste, Che Guevara était à la mode auprès d'intellectuels comme Pablo Picasso, Leger, Joliot Curie, Aragon, Eluard. Tout cela a influé sur notre génération. Le Congo vivait un marxisme à l'image africaine. Mais vous remarquerez que nous étions un pays marxiste resté dans la zone franc et que nous avons refusé l'installation d'une base militaire soviétique à Pointe-Noire. Nous voulions une société avec moins de différences, sans grand fossé entre les nantis et les autres. Nos dirigeants, jusque dans les années 1980, n'ont pas fait fortune. Il y avait un véritable idéal, même si des erreurs ont été commises. Comme je l'ai dit à la conférence nationale, nous étions passés de l'université aux responsabilités, alors que nous ne savions rien.

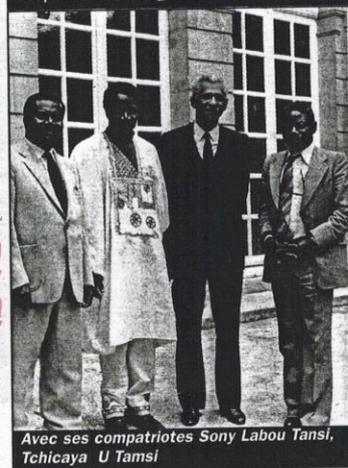
■ **Quelle image gardez-vous de Marien Ngouabi, Ange Diawara, le poète Franklin Boukaka ?**

H.L. : C'est vrai, notre révolution a «dévoré» certains de ses enfants. Franklin Boukaka a été victime d'une méprise sur laquelle je regrette qu'on n'ait pas voulu faire toute la lumière, il est devenu un martyr. En fait, notre révolution a souvent châtié ses propres enfants et les a récupérés après. Regardez Claude-Ernest Ndalla (ancien ministre, conseiller du président Sassou), Maxime Ndebeka (écrivain), Martin Mberi (ministre de l'habitat) condamnés pour une affaire de tracts (bien que moins violemment que les deux autres puisqu'il a connu la sanction sans la prison), plus tard Jean-Pierre

Thystère Tchicaya (ancien maire de Pointe-Noire) pour les affaires du Front dit de libération - j'étais déjà à l'étranger. Quant à Marien Ngouabi, je vous dirais que c'est quelqu'un de pur, qui avait un grand mérite, un grand sens de l'humain même s'il a commis des «maladresses» pour prouver aux intellectuels qu'il n'était plus marxiste. Si Bernard Kolelas (un des leaders de l'opposition vivant aux États-Unis) est vivant aujourd'hui, c'est grâce à lui. Quand il fut exhibé, nu, au stade



L'écrivain et homme de lettres, avec Tahar Benjelloun, Leopold Sédar Senghor



Avec ses compatriotes Sony Labou Tansi, Tchicaya U Tamsi

Félix Eboué et condamné à mort par la foule comme dans les cirques romains, Ngouabi est allé dans sa cellule, la nuit, sans consulter personne. Le lendemain matin, devant le comité central, il a dit la chose suivante : «Bernard Kolelas est un homme qui croit. En le tuant, on ne le rendra pas marxiste. Et puis, moi je suis un militaire, on m'a appris à ne pas tirer sur un homme désarmé». Il a certes commis des erreurs de jeunesse mais c'était un homme plus honnête que certains politiciens d'aujourd'hui.

■ **Quelles sont vos relations avec les politiques congolais ?**

H.L. : Je n'ai rencontré Bernard Kolelas qu'une seule fois, dans les couloirs de la Conférence nationale. Feu l'écrivain Sony Labou Tansi tenait à me le présenter. Nous nous sommes salués et avons échangés quelques mots. J'étais davantage proche de Pascal Lissouba avec qui j'ai co-signé en 1968 (ainsi que Jean-Pierre Thystère Tchicaya et Édouard Sathoud) une lettre visant à mettre le socialisme scientifique entre parenthèses, la formule était de moi). Je me suis montré

très proche de lui par la suite alors qu'il rencontrait des difficultés, je crois même lui avoir indiqué un poste qui se libérait à l'Unesco et être intervenu en sa faveur. A l'élection présidentielle de 1992, comme beaucoup de Congolais, dont le président Sassou, j'ai cru en lui. Je me disais que s'il ne réussissait pas à sortir le pays de ses difficultés économiques, je ne lui en voudrais pas, mais qu'en revanche je comptais sur lui pour instituer un État démocratique et moderne, mobiliser les intellectuels, pas seulement pour les faire entrer au gouvernement, mais pour les écouter. Je ne m'imaginai absolument pas qu'il favoriserait un état de corruption. Je n'ai pas d'inimitiés contre l'homme, mais le président Pascal Lissouba m'a déçu.

■ **Comment le Congo va-t-il sortir de la culture du coup de force ?**

H.L. : Mon statut de diplomate ne me permet pas toute la liberté de parole que je souhaiterais. Il y a beaucoup de pays cités comme exemples de stabilité où le pouvoir a été pris par la force, tantôt en prenant les aspects de la légalité, tantôt en s'appuyant sur des forces étrangères au nom d'accords militaires, ou par la répression. Au Congo, la situation entraîne de graves bouleversements mais je reste convaincu qu'il faut éviter de bousculer le cours des choses par notre impatience. Nous devons faire confiance aux institutions démocratiques. Il y a là toute une éducation à faire qui mettra du temps, mais les idées traversent les frontières, on ne peut plus cacher aux populations comment vivent les autres pays. A l'époque de l'antenne parabolique et d'internet, tout se sait vite, le vrai comme le faux. Ceux qui tentent de nier cette réalité cherchent à arrêter un raz-de-marée avec les bras. ■